

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[199_Correspondance d'Amélie et Charles Lenormant : 1848-1874](#)[Item](#)[Ce 22 décembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot](#)

Ce 22 décembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot

Auteurs : Lenormant, Amélie (1803-1893)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Circulation épistolaire](#), [Enfants \(Guizot\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Procès](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1858-12-22

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote158, AN : 163 MI 42 AP 199 Papiers Guizot Bobine Opérateur 34

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Lenormant, Amélie (1803-1893), Ce 22 décembre 1858, Amélie Lenormant à François Guizot, 1858-12-22

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8898>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal Richer (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 27/06/2025 Dernière modification le 04/07/2025

de bien chez nous, le jour même d'hier
 a été bonne. L'arrêt de la cour révisi-
 le jugement de première instance sur la
 peine la plus importante et M. de Montebello
 condamné à trois mois seulement de
 prison n'en plus sans le coup de tête
 la ordinaire de la cour générale.
 Vous avez l'arrêt de révision, il est
 long mais bien rédigé: il a consacré
 à la cause une délibération de deux
 heures de durée. Votre fils et Cornil
 assistaient à l'audience et son discours
 vous auroit été, sur matière de
 l'impression très vive que l'audience
 leur eût été si profondément ressentie.
 au cas que de répétition les aient qu'ils
 vous donnez je tiens la promesse
 que j'ai faite de vous raconter
 la scène. L'affluence était immense
 relativement à ce que la salle pouvoit
 contenir, mais les mesures avaient
 été très bien prises et le président
 de la chambre M. Penat de

chryelles avait voulu une publicité telle
c'est à dire que 400 billets avaient été
distribués et que cent places au moins
avaient été réservées au public sous
billet. Les femmes étaient nombreuses
et formaient une sorte de corbeille de
milieu. Le public était si sympathique
et si ému qu'il n'a manifesté aucune
réserve à témoigner ses sentiments;
grandes, murmures, fémurales
à certaines parties du discours de
M. Chail, entrecoupées toutes par M.
Dufour et qu'on a vu à Bessy et à Chail
que ce fut le public de ne pas l'interrompre
en l'applaudissant par ce que cela
doublait l'effet de ses idées.
La personnalité de M. Dufour a été
admirable. La première partie de
Bessy Louac, toute faite en un instant
qu'il ne fut pas égal à ce qu'il s'était
mis devant la police comestive
puis à ce certain moment le souffle

de l'inspiration
sublime de M.
terrible comme
quand la pa
quand elle
c'est un be
aussi le plus
c'est l'élag
à nous qu
Mad. de M.
quand la co
laur ce qu
M. de Mott
comme na
Bessy et à
d'œuvre et
parait: un
que M. Ch
avec l'at
la plus ap
fourni de
Je copie de
chose dans

de l'inspiration l'a saisi et il a été
sublime de hardiesse, facile, saisissant,
terrible comme la vérité.
quand la parole est bien menée, et
quand elle exprime de nobles pensées
c'est un bien magnifique instrument
aussi le plus beau de tous les sons
c'est l'éloquence! en pure idée cela
à vous qui l'avez vu de près.
Mad. de Montalembert répondait: lors
qu'elle le connut de mieux en mieux
tout ce qu'il valait et ce qu'il était
M. de Montalembert n'a pas parlé
comme nous l'avons prévu. mais
trouvez-vous chargé de raconter le
dénouement de ce qu'il a été et
parce: cette lettre est l'œuvre d'un
que M. Chateaubriand avait lu en la montrant
avec l'attention la plus curieuse et
la plus attentive, elle lui a
fourni de superbes effets.
Je copie de vous et cette lettre une
chose dans nous revivra la présente.

"Je viens de lire sous les journaux 'Traquers,
 "Marches Berryes, votre admirable plaidoirie
 "du 24 novembre et je veux vous dire mai-
 "même combien j'ai partagé l'émotion
 "qu'ont éprouvée tous ceux qui l'ont
 "entendue. Infatigable défenseur de la
 "monarchie qui seule peut s'allier avec une
 "sage liberté, il vous appartenait de faire
 "une fois ce plus à cette noble et sainte
 "cause, à approuver votre magnifique et
 "puissante parole, à laquelle au moment
 "trionphe il n'est rien si la voix de
 "la vérité ne peut être entendue. Vous
 "avez donc ainsi rendu à la France un
 "honneur immense et j'espère le besoin de
 "vous en remercier.
 "Saggy dans cette circonstance auprès du
 "Comte de Montebambur, l'interprète de ma
 "sympathie pour l'injuste condamnation
 "qui vient de le frapper, et de vous
 "adieu cher Monsieur, à jamais j'espère.



si bien cher
 a été honne
 le jugement
 peine le p
 condamné à
 prison n'e
 lai odieux.
 Vous avez
 long u de
 à la cause
 heures de
 assistance
 Vous avez
 l'impression
 leur entie
 au ris que de
 Vous donne
 que j'ai vu
 la sienne.
 relativement
 contents,
 c'est très be
 de la cha